

COMMUNIQUE : APPEL A ACTION
Quatrième conférence internationale africaine
sur le développement de la petite enfance

10-12 novembre 2009

Dakar, Sénégal

Plus de 500 délégués venant de 44 pays africains et d'autres régions du monde ont participé à la Quatrième Conférence internationale africaine sur le Développement de la Petite Enfance (DPE). Parmi les participants, figuraient les Présidents du Sénégal et du Mali, les Premières dames du Sénégal, du Cap Vert et de Zanzibar, des ministres des finances, de l'éducation, de la santé et de la protection sociale ainsi que des responsables et des spécialistes du DPE. La Conférence a réuni également des économistes, des planificateurs de l'éducation, des neuroscientifiques, des médecins, des nutritionnistes, des psychologues et des chercheurs qui ont affirmé que le DPE est le fondement d'un meilleur apprentissage, d'une meilleure productivité et de progrès nationaux.

S'inspirant des recommandations de la 3^{ème} Conférence sur le DPE, qui s'est tenue à Accra, en mai 2005, il a été noté que, bien que de nombreux pays africains aient mis au point des politiques en matière de DPE, il reste néanmoins des défis urgents à relever : il n'existe que peu de services destinés aux femmes enceintes et aux enfants vulnérables (de la naissance à l'âge de 3 ans) ; l'éducation au rôle de parents et les services de soutien sont limités ; et la majorité des enfants vulnérables n'a pas accès à l'enseignement pré-primaire. La 4^{ème} Conférence s'est appuyée sur l'Objectif 1 de 'l'Education pour Tous' et sur la Deuxième décennie de l'éducation de l'Union africaine. Le thème principal de la Conférence était le suivant : **De la politique à l'action : accroître l'investissement dans le DPE pour un développement durable**. Les panels et les séances plénières ont présenté les 4 sous-thèmes suivants : 1) accroître l'investissement en matière de DPE et évaluer les coûts dans un monde caractérisé par les crises économiques, alimentaires et écologiques ; 2) mettre en œuvre et renforcer les politiques et les plans de DPE ; 3) élargir l'accès à un DPE de qualité et généraliser celui-ci, et 4) développer les services destinés aux enfants vulnérables affectés par le VIH/SIDA, la guerre et l'extrême pauvreté.

Des études documentant l'incidence positive du DPE sur l'amélioration des résultats de l'éducation, de la santé et du développement économique en Afrique ont été présentées. Les délégués ont noté le taux de rendement sur investissement élevé du DPE et ont discuté les résultats à court, moyen et long terme obtenus lorsque l'on met à disposition des services de DPE de qualité. La conférence a mis en exergue les conclusions auxquelles la recherche est parvenue et recommandé que soient mis à disposition des services de DPE de

qualité depuis la pré-conception, la grossesse et les 3 premières années de la vie jusqu'à l'âge de 8 ans, en ciblant plus particulièrement les enfants les plus vulnérables en tant que stratégie la plus coût-efficace permettant aux gouvernements d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, ainsi que ceux de l'EPT et ceux visés par les stratégies de réduction de la pauvreté. Les participants de la conférence ont répété que l'enseignement pré-primaire est essentiel pour préparer les enfants à réussir leurs études primaires, et souligné que les enfants vulnérables et ceux vivant dans des contextes pauvres et ruraux tirent un meilleur profit des programmes pré-primaires de qualité.

L'Appel à action

Les délégués à la Quatrième Conférence internationale africaine sur le DPE, **conscients** des crises et des défis mondiaux actuels ont lancé un appel aux Présidents africains, aux Premières dames, aux ministres, aux acteurs de la société civile, au secteur privé, à la communauté des bailleurs de fonds, aux parties prenantes et responsables du DPE afin qu'ils promeuvent la création de services de DPE holistiques et intégrés destinés à l'ensemble des enfants et accroissent les investissements permettant d'atteindre la mise en place d'un DPE de qualité en faveur d'un développement et d'une croissance sociale et économique.

Un appel particulier a été lancé auprès :

1. des Chefs de Gouvernements et Premières dames ayant assisté à la conférence afin qu'ils 'se fassent les champions du DPE' et encouragent les leaders africains à accroître rapidement les investissements en matière de DPE.
2. du Président de la République du Sénégal, Son Excellence Maître Abdoulaye Wade afin qu'il demande aux Chefs d'Etats de l'Union africaine d'organiser un **Sommet spécial à l'intention des jeunes enfants en 2011**
3. des gouvernements africains afin qu'ils mettent au point des budgets et des politiques publiques répondant aux besoins des enfants et ciblant tout particulièrement les enfants vulnérables et les mères des zones rurales et des bidonvilles et qu'ils rendent compte annuellement de leurs investissements en matière de DPE par groupes d'âge et sur l'ensemble des secteurs, dans le but de mettre en place des services de DPE largement développés d'ici 2015.
4. mettre l'accent sur le développement et l'expansion de services de DPE de haute qualité, intégrés, s'appuyant sur la communauté qui couvrent et valorisent les cultures, langues, connaissances et compétences de vie

- locales et garantissent la participation des parents à la mise en place, la gestion et la supervision des programmes.
5. encourager chacun des pays à développer, d'ici 2015, i) des services intégrés au plan national couvrant la période allant d'avant la conception jusqu'à l'âge de 3 ans qui comprennent les services d'intervention de la petite enfance et l'éducation des parents ; et ii) un enseignement pré-primaire universel de 1 à 2 ans dont les classes seraient, si possible, rattachées aux écoles primaires.
 6. identifier, délimiter et partager les bonnes pratiques, les leçons apprises et les résultats de la recherche grâce à des activités en réseaux régionaux du Groupe de Travail de l'ADEA sur le DPE et de ses partenaires.
 7. apporter un soutien aux chercheurs des universités et instituts africains afin qu'ils s'attaquent aux sujets traités par la conférence et fournissent les preuves nécessaires à la promotion du DPE en Afrique.
 8. réexaminer les Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le but de garantir que le DPE sera inclus dans les bilans prévus pour 2010 et bien adopté en tant que fondement permettant d'atteindre les objectifs en Afrique.

Approuvé par tous les délégués ayant assisté à la 4^{ème} Conférence internationale africaine sur le DPE, le 12 novembre 2009 à Dakar, Sénégal.

Annexe au Communiqué de Dakar

Les pays africains sont encouragés à mener les activités suivantes afin d'améliorer rapidement et d'intégrer les services de DPE en vue d'un développement holistique de l'enfant.

Développer l'investissement en matière de DPE

- développer l'investissement national du DPE en termes de produit intérieur brut (PIB) consacré à l'éducation, la santé, la nutrition et la protection des nourrissons et des jeunes enfants.
- encourager les ministres des Finances, de l'Education, de la Santé et de la Protection sociale ainsi que les partenaires au développement à investir dans le DPE une proportion bien supérieure de leurs budgets annuels d'ici 2015 en faveur des a) nourrissons et enfants de 0 à 3 ans, afin d'améliorer leur développement cérébral et socio-émotionnel et b) services d'enseignement pré-primaires afin de préparer les enfants à réussir à l'école.
- mener des études et des simulations de coûts dans chaque pays africain afin de projeter les besoins futurs des services de DPE intégrés et sectoriels en matière d'investissement et d'optimiser l'utilisation de toutes les ressources.

Développer et mettre en œuvre des politiques ou des cadres politiques en matière de DPE

- Encourager l'ensemble des pays ne disposant pas d'une politique globale ou intersectorielle ou d'un Cadre et d'un Plan stratégiques de services intégrés de DPE à en développer et à les adopter afin de créer et de renforcer un Conseil intersectoriel de DPE et d'établir une unité opérationnelle de DPE efficace qui puisse servir de 'moteur' à la mise en œuvre d'une politique et à la présentation de rapports annuels d'ici 2010.
- Garantir que les politiques sectorielles et intersectorielles pertinentes de chaque pays comprennent des chapitres et des indicateurs relatifs au DPE et une coordination à tous les niveaux.
- Promouvoir l'adoption formelle de lois fondamentales, de normes, de réglementations et d'accords inter-agences relatifs aux services de DPE délivrés par les organisations publiques, la société civile et le secteur privé.

Généraliser des services de DPE prometteurs, intégrés et de grande qualité

- Identifier et évaluer des programmes de DPE prometteurs, globaux et intégrés depuis la pré-conception jusqu'à l'âge de 3 ans en tenant

compte de la diversité des programmes et en envisageant de mettre au point des programmes de la plus haute qualité en vue d'une expansion rapide.

- Encourager le développement de partenariats entre les organisations publiques, privées et la société civile afin d'aider des programmes de DPE prometteurs à préparer les programmes d'enseignement et de formation, les matériels et méthodes didactiques, la formation, les systèmes de pilotage et d'évaluation nécessaires à l'amélioration de la qualité et à l'expansion des services.
- Offrir une formation initiale et un recyclage aux prestataires de DPE qui soient associés aux activités d'inspection, de pilotage et d'évaluation et mettre en place des collaborations entre services de formation nationaux, sous-régionaux et régionaux destinés aux professionnels, para professionnels et volontaires mis au point à l'intention de services de DPE de qualité.

Développer et étendre les services destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants, en commençant par les plus vulnérables et les plus défavorisés

- Développer des services et des composantes de programmes destinés à une intervention intégrée, individualisée et holistique en faveur de la petite enfance, de la naissance à 3 ans garantissant que l'on détecte, évalue très tôt les enfants souffrant de retards de développement, de malnutrition et de handicaps et qu'on améliore leur état.
- Garantir que les politiques et services en matière de VIH/SIDA incluent bien les nourrissons et les jeunes enfants infectés ou affectés ainsi que leurs parents, leurs tuteurs et grand-parents.
- Créer des 'zones de justice et de paix' à l'intention des jeunes enfants, de leurs mères et d'autres personnes responsables affectées par la guerre et la violence au sein des communautés ; promouvoir l'utilisation de programmes d'enseignement destinés à l'éducation pour la paix de la petite enfance ; et combattre le trafic des enfants, la pédophilie et autres violences faites aux enfants.
- Accorder la priorité aux services destinés aux jeunes enfants, leurs mères et pères vivant dans des conditions d'extrême pauvreté dans les zones urbaines et rurales, les camps et communautés pour personnes déplacées et réfugiées ou dans des groupes ethniques ou linguistiques marginalisés et garantir que tous les services d'enseignement pré-primaires couvrent tous les niveaux, promeuvent l'égalité de genre et utilisent les langues parlées dans les familles.